

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL-GESTION DES RESSOURCES HUMAINES- RECRUTEMENT-FORMATIONS-ETUDES DIVERSES

SEMINAIRE DE FORMATION SUR LES INNOVATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS BURKINABE

Thème : « *Analyse du nouveau cadre juridique de passation, d'exécution et de régulation des marchés publics au Burkina Faso* ».

I. OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Ce séminaire de formation vise à doter les participants de connaissances qui puissent leur permettre de **mettre à jour leurs connaissances de la réglementation relative à la passation, l'exécution et la régulation des marchés publics au Burkina Faso.**

II. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION

De façon spécifique, cette formation vise à :

- Présenter le contexte et la justification de la relecture de la réglementation sur les marchés publics ;
- Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation (dispositions modifiées, dispositions nouvelles) ;
- Repérer les innovations introduites dans la réglementation ;
- Identifier les impacts positifs escomptés dans le cadre de la relecture de la réglementation ;
- Favoriser le partage d'expériences et d'encourager les bonnes pratiques en matière de passation, d'exécution et de régulation des marchés publics.

III. PUBLIC CIBLE

- Les Directeurs des marchés ;
- Les personnes responsables des marchés ;
- Les Chefs de Services Administratifs et Financiers ;
- Les Directeurs Administratifs et Financiers ;
- Les Spécialistes en passation des marchés ;
- Les contrôleurs financiers ;
- Les auditeurs internes ;
- Tout personnel intervenant dans le processus de la commande publique.

IV. DUREE DE LA FORMATION

La formation est prévue pour se tenir à **KOUDOUGOU (EXCELLENCE HOTEL)**, du **19 au 23 mai 2025**, soit 5 jours de formation allant de 8 heures à 15 heures.

V. CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Contexte et justification de la réforme du droit des marchés publics ;

Module 2 : les changements et innovations introduits dans la loi n° 005-2024/ALT du 20 avril 2024 portant réglementation générale de la commande publique au Burkina Faso ;

Module 3 : les changements et innovations introduits dans le décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ;

Module 4 : Les changements et innovations introduits dans le décret n°2024-1695/PRES/PM du 31 décembre 2024 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation de la commande publique.

VI. PRESENTATION DU FORMATEUR : Dr Rasmané OUEDRAOGO

Spécialiste en sciences de gestion, Administrateur des Services Financiers avec 15 années de pratiques et d'expériences sans interruption en matière de gestion des finances publiques, Dr. Rasmané OUEDRAOGO est expert en partenariat public-privé et formateur en commande publique à l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF).

Il a été, Responsable administratif et financier du Programme de formation aux métiers et du programme d'appui à l'insertion socioprofessionnel des jeunes diplômés, Directeur de l'Administration et des finances de l'Agence nationale pour l'emploi, Coordonnateur du Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes, chargé de contrôle des marchés publics et des engagements financiers au ministère de l'intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur, Chargé d'étude à l'Unité de partenariat public-privé et expert certifié en commande publique du programme de certification de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) organisé en collaboration avec l'Institut universitaire de formation initiale et continue (IUFIC).

Dr. Rasmané OUEDRAOGO a participé à la formation de plusieurs Personnes Responsables de Marchés, des acteurs de la chaîne de contractualisation en mode PPP dans les ministères et institutions, des gestionnaires des structures déconcentrées et des collectivités territoriales sur les procédures de passation, d'exécution et de régulation des marchés publics.

Il est présentement inscrit, depuis juillet 2024 pour une durée de 18 mois, au programme de formation de l'Académie de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'obtention d'un certificat d'expertise internationale en Gestion des finances publiques.

VII. INFORMATIONS FINANCIERES

Les frais de participation par personne sont de **650 000 F CFA HT**.

Le paiement de ces frais donne droit :

- à la participation à la formation ainsi qu'aux pauses-café et déjeuners aux jours et heures de formation ;
- à un kit de formation ;
- aux supports de la formation ;
- à une attestation de participation.

VIII. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, contactez :

Le Cabinet TISSOU CONSULTING BURKINA SARL

Tél. : +226 25 41 44 39

GSM: (+226) 70 68 98 01/ 77 60 00 26 (WhatsApp)

Site web : www.tissou-consulting.com pour télécharger notre catalogue de formations 2025.

Email: infos@tissou-consulting.com